



**PROVINCE DE
QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-
SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-PHILIBERT**

Séance extraordinaire d'adoption du budget du conseil de la Municipalité de Saint-Philibert, tenue à l'hôtel de ville de Saint-Philibert, ce **19 décembre 2023** à 17h30.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Vincent Nadeau
Siège #2 - Jean Dallaire
Siège #3 - France Loignon
Siège #4 - Marie-Jeanne Ouellet
Siège #5 - Tony Gilbert
Siège #6 - René Drouin

Sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, François Morin.

Mme Maryse Nadeau, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette session.

**CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE
CONVOCAION ET OUVERTURE DE SÉANCE**

Avis public de cette séance a été donné le 6 décembre 2023 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification du quorum et de la publication de l'avis de la séance extraordinaire, la maire déclare la séance ouverte.

2023-12-152

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2024**

**4 - ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATION 2024-2025-2026**
5 - PÉRIODE DE QUESTIONS
6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il proposé par madame France Loignon et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

2023-12-153

3 - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2024

ATTENDU la présentation et le dépôt du budget équilibré pour l'exercice financier 2024, document étant annexé et faisant partie intégrante de ce procès verbal.

ATTENDU qu'avis public de cette adoption a été donné conformément à l'article 956 du code municipal;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Saint-Philibert;

Adopte le budget de l'exercice financier de 2024 prévoyant;

REVENUS

Taxes foncières	495 238 \$
Paiement tenant lieu de taxes	340 \$
Autres revenus	235 065 \$
Revenus de transferts	114 003 \$
Appropriation au surplus	80 136 \$
Total	924 782 \$

DÉPENSES

Administration générale	177 651 \$
Sécurité publique	87 963 \$
Transport	302 788 \$
Hygiène du milieu	88 613 \$
Aménagement, urbanisme	35 500 \$
Loisirs et culture	203 767 \$
Frais de financement	28 500 \$
Total	924 782 \$

Adopté

2023-12-154

**4 - ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATION 2024-2025-2026**

ATTENDU la présentation et le dépôt du plan triennal d'immobilisation pour 2024-2025-2026, document étant annexé et faisant partie intégrante de ce procès verbal.

ATTENDU qu'avis public de cette adoption a été donné conformément à l'article 956 du code municipal;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Tony Gilbert et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Saint-Philibert adopte le plan triennal d'immobilisation 2024-2025-2026.

Adopté

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

2023-12-155

6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Jean Dallaire et résolu à l'unanimité que cette séance extraordinaire d'adoption du budget soit levée.

Fermeture à 17h50.

François Morin, maire

Maryse Nadeau, dir. gén. & greff. trés.